

Conseil de SIVOS

25 janvier 2021 à 18 h

Présents :

Mesdames, BERNARD, FAVREAU;
Messieurs, COVELLA, BOIZUMAULT, GANTHY, PERTUS, TEXIER.

Absent excusé :

ORDRE DU JOUR :

1. **Approbation du Procès-Verbal d'Installation des Nouveaux Membres du 15-01-2021**
2. **Délibération : Inscription Projet Groupe Scolaire au Budget Primitif 2021**
3. **Délibération : Avenant à l'Acte d'Engagement du Projet Construction Groupe Scolaire**
4. **Délibération : Nouveau Plan de financement Construction Groupe Scolaire**
5. **Délibération : Emprunt Construction Groupe Scolaire**
6. **Délibération : Demande de Participation Anticipée aux Communes de Taillebourg et d'Annepont**
7. **Questions diverses**

Début de séance :

1- Approbation du Procès-Verbal d'Installation des Nouveaux Membres du 15-01-2021

Vote du Conseil Syndical : Tous pour

2- Délibération : Inscription Projet Groupe Scolaire au Budget Primitif 2021

Madame la Présidente indique aux membres du Conseil Syndical que dans le cadre de la construction du nouveau groupe scolaire, il convient de maintenir ouverte au Budget Primitif l'opération 101 – Construction Groupe Scolaire.

Inscription au BP 2021

Opération 101 – Construction Groupe Scolaire

Vote du Conseil Syndical : Tous pour

3- Délibération : Avenant à l'Acte d'Engagement du Projet Construction Groupe Scolaire

Madame la Présidente explique aux membres du Conseil Syndical que suite au retrait du permis de construire du nouveau groupe scolaire, il convient, afin de relancer le projet, de signer un avenant à l'acte d'engagement initialement signé le 25 septembre 2019.

Après lecture de l'avenant et explications, Madame la Présidente demande l'autorisation de signer tous les documents afférents au Projet de Construction Scolaire.

Vote du Conseil Syndical : Tous pour

4- Délibération : Nouveau Plan de financement Construction Groupe Scolaire

Madame la Présidente du SIVOS François Rabelais explique aux membres du Conseil Syndical que dans le cadre des demandes de subventions DETR et DSIL, il convient d'actualiser le plan de financement du groupe scolaire.

Le groupe A40 nous a présenté un nouveau plan financier suite aux nouvelles demandes d'implantation du groupe scolaire. Suite à l'avenant présenté par A40 qui valide les modifications demandées, le montant du projet s'élève à 3 277 608,38 euros.

Madame la Présidente du SIVOS François Rabelais propose aux membres du Conseil Syndical de valider ce nouveau montant.

Le descriptif du nouveau montage financier est joint en annexe.

Collectivité	SIVOS FRANCOIS RABELAIS
Opération	Construction de la nouvelle école

Coût estimatif de l'opération	
Poste de dépenses (Les montants indiqués dans chaque poste de dépense doivent être justifiés)	Montant prévisionnel HT
Bâtiment propre livré et monté (d'après devis estimatif)	2 548 645,00 €
Variante1 Option Self	35 850,00 €
Variante 1 Option Panneaux Photovoltaïques	369 550,00 €
Maîtrise d'oeuvre	304 663,38 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage	19 000,00 €
Coût HT	3 277 608,38 €

Plan de financement prévisionnel				
Le cas échéant, joindre une copie des décisions d'octroi des subvention ou à défaut le courrier de demande				
Financeurs	Sollicité ou acquis	Base subventionnable	Montant HT	Taux intervention
DETR	Sollicité	3 277 608,38 €	1 638 804,19 €	50,00%
DSIL Grande priorité	Sollicité	3 277 608,38 €	163 880,42 €	5,00%
DSIL Contrat de ruralité	Sollicité	3 277 608,38 €	163 880,42 €	5,00%
DSIL exceptionnelle Plan de Relance	Sollicité	3 277 608,38 €	163 880,42 €	5,00%
Fonds européens		3 277 608,38 €	0,00 €	0,00%
Conseil départemental		3 277 608,38 €	491 641,26 €	15,00%
Conseil régional		3 277 608,38 €	0,00 €	0,00%
Autres (à préciser)		3 277 608,38 €	0,00 €	0,00%
Sous-total			2 622 086,71 €	
Autofinancement			655 521,67 €	20,00%
Coût HT			3 277 608,38 €	

Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement

Vote du Conseil Syndical : Tous pour

5- Délibération : Emprunt Construction Groupe Scolaire

Madame La Présidente explique aux membres du Conseil Syndical que dans le cadre de la construction du nouveau groupe scolaire, il convient de solliciter des établissements bancaires pour l'octroi d'un prêt.

Madame la Présidente indique que la Banque des Territoires, Caisse des Dépôts et Consignations, déjà contacté lors de la 1ere phase, pourrait à nouveau être sollicités.

Elle demande l'autorisation aux membres du SIVOS de démarcher à nouveau les organismes afin d'obtenir des offres pour l'emprunt de la construction du groupe scolaire.

Vote du Conseil Syndical : Tous pour

6- Délibération : Demande de Participation Anticipée aux Communes de Taillebourg et d'Annepont.

Participation pour le fonctionnement et l'investissement (max investissement 25% de la dépense de l'année antérieure).

Vote du Conseil Syndical : Tous pour

7- Questions diverses

Monsieur TEXIER indique qu'il serait opportun de faire effectuer une analyse de l'air dans les classes.

Madame BERNARD signale qu'un matin de l'eau de la « cour de récréation » devant la maison du parc était gelée.

Monsieur TEXIER répond que les ouvriers ont du sel à leur disposition pour traiter les surfaces verglacées.

Fin de réunion à 19h20